



# Le 17 MARS, exigeons l'augmentation générale des salaires et des pensions !



## Le bilan de ce gouvernement ?

- Dès 2017, regel de la valeur du point d'indice depuis 5 ans
- Dès 2017, report d'un an des mesures de carrière du protocole PPCR qui revalorisait les grilles,
- Dès 2017, rétablissement d'une mesure punitive et injuste : la journée de carence
- Imposition de la 2de HSA, dont le montant est inférieur de 20% à la 1ère ... dont la rémunération est elle-même inférieure à celle de l'heure ordinaire dès le 5e échelon !
- Sous-rémunération de l'ensemble des HS (profs/CPE/AED/PsYEN)
- Dans l'éducation prioritaire, introduction en février 2022 d'une prime "modulable" pour mettre en concurrence les équipes et les établissements, alors même que les AED et AESH sont exclu.e.s de l'indemnité REP ! Un début de rémunération à la "performance"
- Retard inacceptable dans la régularisation de l'avancement !

## Le résultat est consternant !

- Perte de pouvoir d'achat pour toutes et tous, aggravée par la reprise de l'inflation
- Un professeur certifié, CPE ou Psy-ÉN commence aujourd'hui à moins de 1,2 Smic contre plus de 2 Smic au début des années 1980. Conséquence : les collègues en début de carrière sont éligibles à la prime d'activité.
- Difficulté à recruter tant l'attractivité de nos carrières s'érode.
- Développement des indemnités, inégalitaires entre les personnels, inégalitaires entre les femmes et les hommes, et qui ne comptent pas pour la retraite.
- Fonte du pouvoir d'achat des collègues retraité.e.s, parce que leurs pensions ne sont pas revalorisées pour faire face à l'inflation.

## Le Snes, avec la FSU, revendique immédiatement :

- Une revalorisation générale des grilles et des carrières, maintenant !  
Cela passe par une attribution immédiate de 70 points d'indice et l'ouverture sans délai d'une négociation pour revaloriser les carrières et permettre des déroulements sans obstacle pour garantir leur attractivité.
- Un plan de revalorisation immédiat pour le point d'indice afin de contrer l'inflation et rattraper les pertes subies pour préserver et améliorer le pouvoir d'achat de tous les personnels !
- Le retour de l'indexation de l'évolution des traitements sur celle des prix
- La fin du temps partiel imposé, l'accès au statut pour les AESH
- La résorption de tous les facteurs d'inégalités salariales et de déroulement de carrière entre les femmes et les hommes : l'égalité, c'est maintenant !

## Mobilisation unitaire et interprofessionnelle Toutes et tous en grève et dans les manifestations !

**Lille**  
14h30,  
Porte de  
Paris

**Arras**  
13h,  
Place de  
la Gare

**Valenciennes**  
10h,  
Place  
d'Armes

**Dunkerque**  
14h30  
Place de la Gare

**Boulogne**  
9h30,  
Bourse du  
travail

**Cambrai**  
10h